

M. Le vingt six avril au quel dessus, j'ai donné la
 Bénédiction nuptiale à Claude Bida facteur à
 pouques & fils majus de feu François Bida
 vivant vigneron aud. pouques & de défunte Laure
 Laurent ex a Sebastienne pinie veuve en premier
 nocce de Jean Chepuis vivant Labouretier au susdit
 pouques, laquelle Sebastienne pinie procède de
 L'autorité de Leonard Paddy sa mère dont nous
 avons reçu le consentement au présent mariage;
 Jour de cette paroitte ou les bans de mariage ont été
 dûment publiés sans empêchement ni opposition
 quelconque. Les témoins ont été Jean Bida vigneron
 à pouques, Antoine Bida Charpentier aud. pouques
 frères aud. Claude Bida; Paul pinie vigneron
 à Lhuis maréchal & Pierre pinie marchand aud.
 Lhuis maréchal frères de aud. Sebastienne pinie
 Les susd. Bida ont deillors ne savoir signer au cas
 conjoints, de ce enquis. Paul pinie Pierre
 Bida